

BPJEPS Activités Physiques pour Tous Développement du lien social

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Veillez trouver ci-joint le dossier d'information sur le :

« Brevet Professionnel BPJEPS Activités Physiques pour Tous »

Pour vous présenter aux tests d'entrée en formation BPJEPS APT, vous devez constituer un dossier de candidature et nous faire parvenir toutes les pièces suivantes :

- La fiche d'inscription (ci-jointe) avec photo
- Un CV avec photo
- 3 enveloppes timbrées à l'adresse du candidat
- Un descriptif de votre projet professionnel (sur une page recto-verso manuscrite)
- Un chèque de 45€ à l'ordre du CLES pour les frais d'inscription aux tests d'entrée
- Un certificat médical de non contre-indication **à la pratique et à l'enseignement des Activités Physiques pour Tous**, datant de moins de 3 mois (modèle ci-joint)
- La fiche d'engagement portant sur le stage professionnel (modèle ci-joint)

Les copies de :

- Votre carte d'identité
- Votre attestation de carte vitale
- AFPS (Attestation de Formation aux Premiers Secours) ou PSC1
- Certificat de la Journée d'Appel de Préparation à la Défense
- Diplômes et attestations

Vous devez renvoyer ce dossier complet avant le 07 Septembre 2009 à :

CLES (CLEFTMS), 9 rue Paul Langevin, Zac St Jacques II, 54320 MAXEVILLE

Les tests d'entrée en formation (exigences préalables et tests d'entrée de l'organisme de Formation – voir annexes jointes) se dérouleront au centre de formation :

Le 12 Octobre au 23 octobre 2009.

Les candidats retenus seront convoqués au module de positionnement, afin de déterminer l'individualisation du parcours de formation du 2 au 13 Novembre 2009.

La formation BPJEPS APT est prévue du 07 Décembre 2009 au 12 novembre 2010.

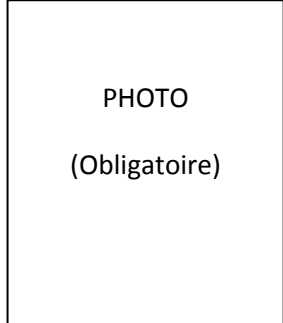
Nous restons à votre disposition et vous prions d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de nos salutations sportives.

La Direction

FICHE DE CANDIDATURE BPJEPS APT

ETAT CIVIL :

NOM.....
Prénom.....
Date et lieu de naissance.....
Adresse.....
.....
Code Postal.....
Tél..... Portable.....



Email :

Situation Familiale

N° de Sécurité Sociale ---/ --- / --- / --- / --- / --- / ---

FORMATION : (cocher / * rayer la mention inutile)

Scolaire :

Baccalauréat (niveau/diplômé)* spécialité : ----- année -----

Professionnelle :

BEP/CAP (niveau/diplômé)* spécialité : ----- année -----

Universitaire :

BTS/DUT (niveau/diplômé)* spécialité : ----- année -----

Licence/Master (niveau/diplômé)* spécialité : ----- année -----

Autres :

AFPS : année ----- AFCPSAM : année -----

BNSSA : année ----- SB : année -----

BAFA : année -----

Diplôme fédéral spécialité : ----- année -----

BEES ou BPJEPS spécialité : ----- année -----

SPORTS :

Quels sports pratiquez-vous ? -----

A quel niveau ?-----

Dans quel club ? -----

SITUATION PROFESSIONNELLE EN 2008/2009 :

- Stagiaire de la formation professionnelle
- Etudiant
- Demandeur d'emploi non indemnisé
- Demandeur d'emploi indemnisé dispositif : -----
- Congé Individuel de Formation (CIF)
- Contrat de Professionnalisation
- Salarié
- CDI CDD Employeur : -----

Attention :

La réglementation fixée par le Ministère des Sports nous oblige à vérifier que les candidats de nationalité étrangère sont en situation régulière sur le territoire national. Par conséquent, les personnes concernées devront fournir une copie de leur pièce d'identité, signer et dater le point suivant :

*Je, soussigné(e),
Melle/Mme/M....., déclare être
en situation régulière sur le territoire national français.*

Fait le A

Signature

EXIGENCES PREALABLES A L'ENTREE EN FORMATION

(Arrêté 24/02/03)

Profil :

Pour postuler, il faut avoir plus de 18 ans et être titulaire de l'AFPS ou du PSC1.

Objectif :

Vérifier les capacités du candidat à suivre le cursus de formation BP JEPS activités physiques pour tous.

Test de « Luc Léger » :

Le candidat effectuera une épreuve de course navette : **test de « Luc Léger »** (Palier d'une minute, version 1998). La performance exigée correspond à l'annonce du palier n°7 pour les hommes et du palier n° 5 pour les femmes.

Test d'habileté motrice :

Les modalités du test d'habileté motrice sont proposées par l'organisme de formation et seront communiquées lors de l'envoi de la convocation.

TESTS D'ENTREE DE L'ORGANISME DE FORMATION BP JEPS APT

Objectif :

Vérifier le projet professionnel, les capacités physiques et les connaissances générales du candidat en vue de suivre le cursus de formation BPJEPS Activités Physiques pour Tous

Modalités :

- Entretien reposant sur votre dossier de candidature et sur votre projet professionnel
- Ecrit de culture générale
- Tests physiques (batterie tests relative à la condition physique)
- Tests écrits portant sur une analyse et une synthèse vidéo

La possession d'un diplôme sportif lié à l'encadrement (diplôme fédéral 1^{er} ou 2nd degré, Tronc Commun du BEES, Brevet d'Etat ou Brevet Professionnel, Licence STAPS) vous dispense des exigences préalables à l'entrée en formation.

BPJEPS APT

Développement du Lien Social

Arrêté du 24 Février 2003

Diplôme délivré par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

Depuis Septembre 2001, le ministère de la Jeunesse et des Sports rénove ses diplômes : Le Brevet d'Etat d'Éducateur Sportif des Activités Physiques pour Tous (BEESAPT) est devenu en 2003 le Brevet Professionnel Activités Physiques pour Tous (BPJEPS APT).

Entrer en formation BPJEPS nécessite des compétences pédagogiques et d'animation, car elle est réalisée en alternance dans une structure « de stage ».

Le programme d'enseignement du **CLES** s'appuie sur une approche pédagogique et progressive des contenus qui doivent être acquis en formation BPJEPS APT

Contenu de Formation Théorique

- 1 Communiquer en milieu professionnel
- 2 Prendre en compte les caractéristiques des différents publics
- 3 Préparer un projet d'animation
- 4 Participer au fonctionnement de la structure « employeur »
- 5 Préparer une action d'animation dans le secteur du sport pour tous
- 6 Encadrer un groupe de pratiquant
- 7 Mobiliser des connaissances dans le secteur du sport pour tous
- 8 Conduire une action éducative dans le secteur du sport pour tous
- 9 Maîtriser les techniques liées au secteur du sport pour tous
- 10 Développer le Lien Social en utilisant le Sport

Le Brevet Professionnel (BPJEPS) est un diplôme qui confère le droit d'enseigner un sport (spécifique) contre rémunération.

Le secteur professionnel employeur recouvre :

- les associations (MJC, Centres Sociaux) ou clubs sportifs
- les centres sportifs et structures privées
- le service des sports des Municipalités
- ou en tant que travailleur indépendant

DEVIS DE FORMATION

BPJEPS APT

« Développement du Lien Social »

Nom du stagiaire à financer :
.....

Dates de formation

07 Décembre 2009 au 12 Novembre 2010

Durée de la formation

39 semaines de Formation

4 jours par semaine en centre de formation, le reste en entreprise

Lundi et mardi : 9h00 -12h00 et 14h00 -18h00

Jeudi et vendredi : 9h00 - 12h00

800h de formation et 300h en entreprise

80h de formation pour l'UCC direction de CVL et 80h de stage

Objectifs de la formation

BP JEPS ACTIVITES PHYSIQUES POUR TOUS

(Brevet Professionnel de Jeunesse d'Education Populaire et du Sport Activités Physiques pour Tous)

Moyens mis en œuvre

Tous les intervenants sont des personnes qualifiées dans leur secteur d'intervention

- Brevets d'Etat
- Diplômés Universitaires
- Professionnels du secteur du sport pour tous

Conditions d'admission

- Réussir les tests d'entrée en formation
- Dossier et entretien de motivation
- Avoir une ou plusieurs structures d'accueil pour l'alternance
- Avoir un projet professionnel en rapport avec les métiers du sport

Coût de la formation BPJEPS APT

- **7,37€/h** en financement individuel personnel soit **6 087 €**
- **9,15€/h** en financement aidé soit **7 320€**
(CIF, contrat de professionnalisation, période de professionnalisation,...)

Coût de la formation UCC direction de CVL

- Tarif unique : **400€**

La durée et le coût complet de la formation dépendent de l'individualisation du parcours qui sera faite lors du module de positionnement

La Direction,

**CERTIFICAT MEDICAL
de non contre-indication à la pratique et à
l'enseignement
des activités physiques pour tous**

Je soussigné(e), _____

Docteur en Médecine, certifie avoir examiné

M. ou Mlle _____

Il ou elle ne présente à ce jour aucune contre indication médicale décelable à la pratique et à l'encadrement des activités physiques pour tous.

Certificat établi à la demande de l'intéressé(e) et remis en mains propres pour valoir ce que de droit.

Taille : _____ Poids : _____

Observations : _____

Fait à : _____ Le : _____

Signature et Cachet du Médecin

NB. :

Au regard des exigences de la formation BPJEPS APT, le candidat doit répondre aux critères médicaux suivants :

- Bon état du système cardio-respiratoire
- Bon état de la colonne vertébrale
- Bon état des articulations ne présentant pas de caractéristiques pénalisant un travail de force, de souplesse, d'amplitude et de coordination.

FICHE D'ENGAGEMENT DE LA STRUCTURE DE STAGE

BP JEPS ACTIVITES PHYSIQUES POUR TOUS

Je soussigné(e) responsable de la structure (statut juridique, nom, coordonnées complètes) :

.....
.....
.....

m'engage à permettre à M. ou Mlle candidat(e) à la formation professionnelle :

Brevet Professionnel (BPJEPS) ACTIVITES PHYSIQUES POUR TOUS

à effectuer les 300 heures de stage en entreprise que comporte cette formation au sein de ma structure. Elles se répartiront sur toute la durée de la formation pour un volume de 7h, répartis sur 3 à 4 jours/semaine du 07 Décembre 09 au 12 novembre 2010.

La présence aux cours en centre de formation est obligatoire pour l'obtention du diplôme, ils se dérouleront le lundi et mardi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, le jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 du 07 Décembre 09 au 12 novembre 2010.

Je m'engage à ce que M. ou Mme titulaire du (diplôme et qualification) assure auprès du stagiaire le rôle de tuteur tout au long de son stage.

J'ai pris note que le stagiaire doit effectuer ces heures de stage en entreprise dans ma structure dans le domaine des Activités Physiques pour Tous :

- Activités physiques d'entretien corporel
- Activités physiques de pleine nature
- Activités physiques à caractère ludique (jeux collectifs, jeux d'opposition, jeux d'adresse)

Les interventions du titulaire de la spécialité « activités physiques pour tous » ne visent pas le perfectionnement, la compétition ou une spécialisation dans une activité.

Fait à Le

Le responsable
de la structure
(Signature et cachet)

Le tuteur

Le stagiaire

NB. : Ce document est un engagement de principe. Après les tests d'entrée en formation, une convention de stage sera constituée entre l'entreprise d'accueil, le stagiaire et l'organisme de formation.